

Cote du document:	<u>EB 2019/126/R.25</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>7 c)</u>
Date:	<u>26 mars 2019</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Investir dans les populations rurales

Évaluation de la notation du crédit du FIDA – Informations actualisées sur le processus et la feuille de route

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Alvaro Lario
Vice-Président adjoint,
Responsable des finances en chef et
Contrôleur principal du
Département des opérations financières
téléphone: +39 06 5459 2403
courriel: a.lario@ifad.org

Domenico Nardelli
Directeur et Trésorier de la
Division des services de trésorerie
téléphone: +39 06 5459 2251
courriel: d.nardelli@ifad.org

Jose Joaquin Morte Molina
Directeur de la gestion des risques du
Département des opérations financières
téléphone: +39 06 5459 2561
courriel: j.mortemolina@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Cheffe de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration— Cent vingt-sixième session
Rome, 2-3 mai 2019

Pour: **Information**

Table des matières

I.	Contexte	1
II.	Attribution d'une note de crédit	2
	A. Notation du crédit et agences de notation	2
	B. Caractéristiques de la notation du crédit pour les institutions de financement du développement	2
	C. Attribution d'une note de crédit	4
	D. Évaluation du crédit	4
	E. Autres parties concernées	6
III.	Différentes méthodes de notation	6
	A. Standard and Poor's	7
	B. Moody's	7
	C. Fitch	8
IV.	Coût de la notation	8
	Annexe	
	Calendrier indicatif du FIDA pour l'obtention de sa note	9

Sigles et acronymes

IFD	institution de financement du développement
BMD	banque multilatérale de développement
S&P	Standard and Poor's

Évaluation de la notation du crédit du FIDA – Informations actualisées sur le processus et la feuille de route

I. Contexte

1. Depuis la création du FIDA, les contributions des États membres sont au fondement même de son assise financière. Ces dernières années, le Fonds a élaboré le Cadre d'emprunt souverain et le Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables, dans le but d'intégrer **pleinement les emprunts dans sa structure de financement et son profil financier**¹, de façon à pouvoir continuer de réaliser son programme de prêts et dons, qui s'étoffe d'année en année, nécessitant des volumes de ressources toujours plus élevés.
2. Au cours de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, les délégués ont **"entériné une feuille de route dans la perspective d'éventuels emprunts sur les marchés de capitaux, dont l'objectif est de préparer le FIDA aux emprunts sur les marchés"**². Ils ont également consenti à ce que le Conseil d'administration soit consulté à toutes les étapes du processus, entre autres pour l'approbation du lancement officiel du processus de notation du crédit.
3. Depuis, la direction du Fonds s'est attachée à continuer de **renforcer son architecture financière** et à la doter de procédures de gestion des risques et d'outils financiers appropriés à l'appui de ses activités d'emprunt actuelles et d'une diversification de ses sources de financement. La stratégie consiste à augmenter progressivement et prudemment le ratio d'endettement du Fonds en associant la souscription d'emprunts souverains et, sous réserve de l'approbation des organes directeurs, l'émission d'obligations sur les marchés privés et publics.
4. Deux importants rapports indépendants ont récemment confirmé la nécessité de renforcer la gestion financière et la gestion des risques du Fonds. Il s'agit de l'évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA menée, à la mi-2018, par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et de l'examen externe indépendant de la gestion des risques financiers au FIDA, réalisé au second semestre de 2018. Élaborés à la demande des États membres, ces deux importants rapports ont donné des indications utiles sur les problèmes découlant de la structure financière actuelle du FIDA et sur les mesures à prendre pour les résoudre.
5. Selon ces rapports, la notation du crédit constitue à la fois **un moyen de renforcer les capacités financières du FIDA et un préalable indispensable pour emprunter sur les marchés des capitaux**³.
6. Le présent document a pour objectif de présenter les conclusions de la direction à l'issue des travaux préparatoires effectués jusqu'à ce jour, les éléments clés à prendre en compte par les agences internationales de notation, et le calendrier possible pour l'obtention d'une évaluation officielle de la qualité de crédit du FIDA.

¹ Les emprunts sont considérés comme une source complémentaire de financement depuis la Huitième reconstitution des ressources du FIDA, lorsque l'institution a bénéficié du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire; le recours à l'emprunt a été confirmé lors des Consultations sur Neuvième, Dixième et Onzième reconstitution des ressources du FIDA, afin de pouvoir réaliser le programme de prêts et dons malgré un déficit de contributions.

² Rapport relatif à la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, voir le document publié sous la cote GC 41/L.3/Rev.1.

³ La recommandation 4 de l'évaluation au niveau de l'institution prévoit la réalisation de travaux préparatoires (pour l'obtention d'une notation), en vue d'un accès éventuel aux marchés des capitaux; l'examen externe indépendant ajoute, en tant que voie à privilégier, un renforcement de la discipline en matière de risques financiers, pour faciliter l'obtention d'une note de crédit externe et élargir les possibilités de financement.

II. Attribution d'une note de crédit

A. Notation du crédit et agences de notation

7. Une **note de crédit** ("*rating*") est une information normalisée, largement reconnue, transparente et indépendante, reflétant le risque de crédit que présente une entité (notée). Cette note évalue, d'une part, la capacité d'un débiteur à rembourser sa dette en s'acquittant du principal et des intérêts en temps voulu et, d'autre part, sa probabilité de défaut. Comme le montre le tableau 1 ci-après, plus la note est élevée, plus le risque de crédit est faible, de même que la probabilité de défaut, et inversement.

Tableau 1
Comparaison des échelles d'évaluation de Fitch, Standard and Poor's et Moody's

Fitch	Standard & Poor's	Moody's	Description de l'échelle de notation (Moody's)	
AAA	AAA	Aaa	Catégorie investissements	Risque de crédit minimal
AA*	AA*	Aa1		Risque de crédit très faible
AA	AA	Aa2		
AA-	AA-	Aa3		
A*	A*	A1		Faible risque de crédit
A	A	A2		
A-	A-	A3		
BBB*	BBB*	Baa1	Risque de crédit modéré	
BBB	BBB	Baa2		
BBB-	BBB-	Baa3		
BB*	BB*	Ba1	Catégorie spéculative	Risque de crédit substantiel
BB	BB	Ba2		Risque de crédit élevé
BB-	BB-	Ba3		
B*	B*	B1		
B	B	B2		
B-	B-	B3		
CCC*	CCC*	Caa1		En défaut ou près de l'être. Avec possibilité de recouvrement.
CCC	CCC	Caa2		
CCC-	CCC-	Caa3		
CC	CC	Ca		En défaut, avec peu de chance de recouvrement.
C	C			
DDD	SD	C		
DD	D			
D				

Source: Moody's.

8. La note de crédit est l'outil le plus important pour évaluer la solidité financière d'une institution ainsi que la pertinence de ses politiques et de sa structure de gouvernance⁴. À cet effet, les **agences de notation** mettent en œuvre des procédures de vérification très poussées et présentent des résultats comparatifs dans les différents segments d'une institution.

B. Caractéristiques de la notation du crédit pour les institutions de financement du développement

9. Depuis 1947, année où la Banque internationale pour la reconstruction et le développement a obtenu sa première notation (AA par Fitch et A par Standard & Poor's [S&P]), **les institutions de financement du développement (IFD) ont progressivement reconnu qu'il était important de disposer d'une note de crédit**. De nombreuses institutions ont transformé leur architecture financière et lancé une procédure de notation, plusieurs années après leur établissement, pour optimiser leur situation financière, accéder aux marchés des capitaux et mieux assumer leur rôle sur le plan des politiques publiques.

⁴ Il convient de noter que le profil financier du FIDA a déjà été évalué par certaines de ses contreparties financières dans le cadre de prêts contractés par le Fonds et de certaines opérations de trésorerie. Ces procédures d'évaluation ne sont toutefois pas homogènes, contrairement aux méthodes des agences de notation.

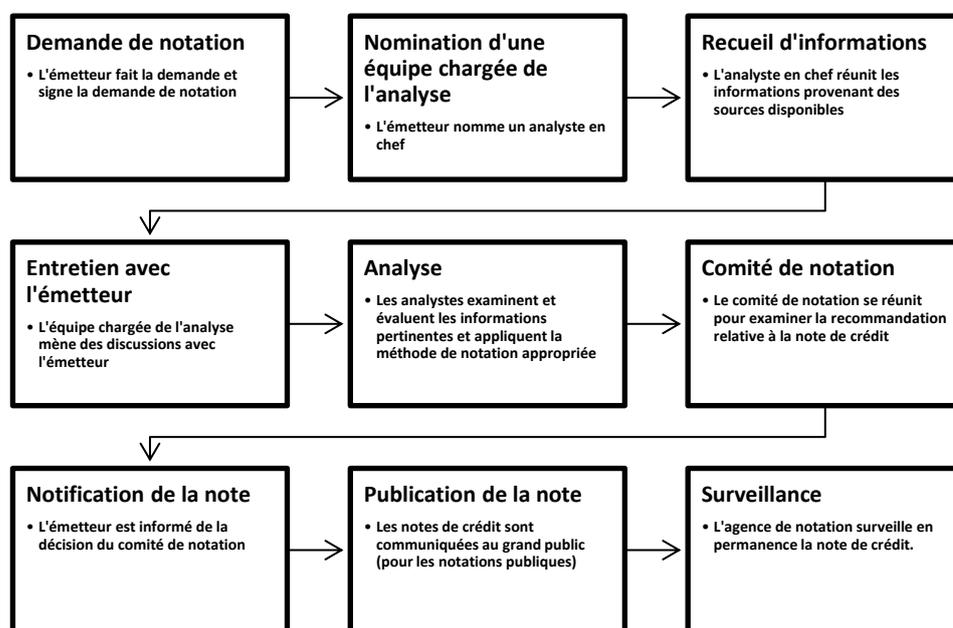
10. À l'heure actuelle, 70% des IFD et autres organisations supranationales évaluées par les trois principales agences de notation (S&P, Moody's et Fitch) se sont vu attribuer des notes allant de AA à AAA. Il s'agit là de la fourchette de notes que les IFD devraient obtenir au minimum pour pouvoir accéder à un large éventail de marchés et d'investisseurs, ce qui leur permet, de fait, de traiter avec de nombreuses contreparties institutionnelles, de diversifier leurs ressources et de réduire leurs coûts de financement.
11. Pour une IFD, l'obtention d'**une note de crédit présente les avantages** ci-après:
 - i) les agences de notation mettent en œuvre un processus rigoureux pour mener leurs évaluations, et leurs avis sont largement reconnus sur les marchés financiers;
 - ii) les IFD ne sont pas réglementées et, de ce fait, les avis indépendants, objectifs et crédibles émis par les agences de notation deviennent une référence importante pour les organes de gouvernance et la direction de ces institutions;
 - iii) une évaluation de la qualité de crédit permet de comparer de façon objective les pratiques financières des IFD;
 - iv) le processus de notation du crédit favorise l'amélioration de la gouvernance et des politiques financières, en incitant l'IFD à relever ses propres normes de qualité et à adopter les bonnes pratiques en vigueur dans son secteur.
12. Pour une institution telle que le FIDA, l'une des caractéristiques importantes de la notation du crédit réside dans le fait que ce processus ne sera pas uniquement entrepris par la direction du Fonds. Le **soutien des États membres** (ordinaire et extraordinaire) et l'interaction entre les agences de notation et les représentants des États membres durant ce processus seront essentiels pour qu'il débouche sur une réussite.
13. Cet aspect est clairement ressorti des commentaires reçus par la direction du FIDA à la suite de la notation dont l'Association internationale de développement a récemment fait l'objet. Ce processus a été présenté par une équipe de la Trésorerie de la Banque mondiale lors d'un atelier organisé au siège du FIDA, en septembre 2018; d'autres informations ont été recueillies lors de missions et d'entretiens bilatéraux entre des membres du Département des opérations financières du FIDA et des agents du Groupe de la Banque mondiale, au cours des 18 derniers mois.
14. L'importance du soutien des États membres a également été mise en évidence par l'analyse des résultats d'une enquête menée par la direction du FIDA auprès d'IFD homologues, portant notamment sur les exemples les plus récents, à savoir les notes de crédit attribuées à l'Association internationale de développement et à la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures – toutes deux notées AAA.
15. La notation du crédit présente un autre avantage important pour les IFD, à savoir le "**statut de créancier privilégié**". Il s'agit d'une pratique informelle répandue, selon laquelle les États en difficulté assurent le service de leur dette envers certains prêteurs (banques multilatérales de développement [BMD] et autres IFD), alors qu'ils n'honorent plus leurs obligations au titre d'autres dettes.
16. Le statut de créancier privilégié au titre des expositions souveraines est l'un des piliers de la notation des IFD. Il est considéré comme un facteur multidimensionnel compte tenu de son incidence sur plusieurs éléments de la notation appliquée par les agences, et il est quantifié à certains égards.
17. Même si le FIDA bénéficie sans aucun doute du statut de créancier privilégié, comme l'attestent ses bons résultats en matière de remboursement par les pays emprunteurs, son historique sera examiné par les agences de notation (et noté

"faible", "correct" ou "excellent") et leur appréciation prévaudra à l'avenir en raison de sa pertinence pour la notation du crédit.

C. Attribution d'une note de crédit

18. Dans le cas du FIDA, le processus de notation pourrait durer environ 12 mois à compter de la date de la demande de notation. Le diagramme ci-dessous illustre les différentes étapes de la notation du crédit.

Graphique 1
Illustration du processus de notation du crédit



Source: Moody's, "Ratings Process: Moody's Process".

D. Évaluation du crédit

19. Une note de crédit peut être sollicitée ou non, et privée ou publique, ou encore latente⁵. Une notation sollicitée est effectuée à l'initiative d'une entité souhaitant obtenir une note, comme dans le cas du FIDA. Celui-ci recrutera directement l'agence et conviendra au préalable de l'objet et du contenu du service de notation, ainsi que des frais y afférents. Le FIDA donnera alors à l'agence l'accès aux membres de la direction et aux informations confidentielles. Une notation non sollicitée, au contraire, est réalisée à l'initiative de l'agence de notation et s'appuie uniquement sur des informations accessibles au public.
20. Une institution souhaitant être notée peut opter pour une procédure informelle dénommée **évaluation du crédit**, qui peut être menée de façon autonome ou dans la perspective du lancement d'un processus d'évaluation publique. Étant donné que le FIDA envisage de solliciter l'attribution d'une note publique, qui suppose une analyse approfondie et interactive, il peut avoir des doutes quant au processus à mettre en œuvre et quant au fait de savoir si le résultat final répondra à ses attentes. Certaines institutions pourraient être préoccupées par le temps que la direction consacrerait à une analyse complète en vue de la notation, par le coût à supporter ou par la probabilité d'obtenir une note jugée "acceptable". L'évaluation

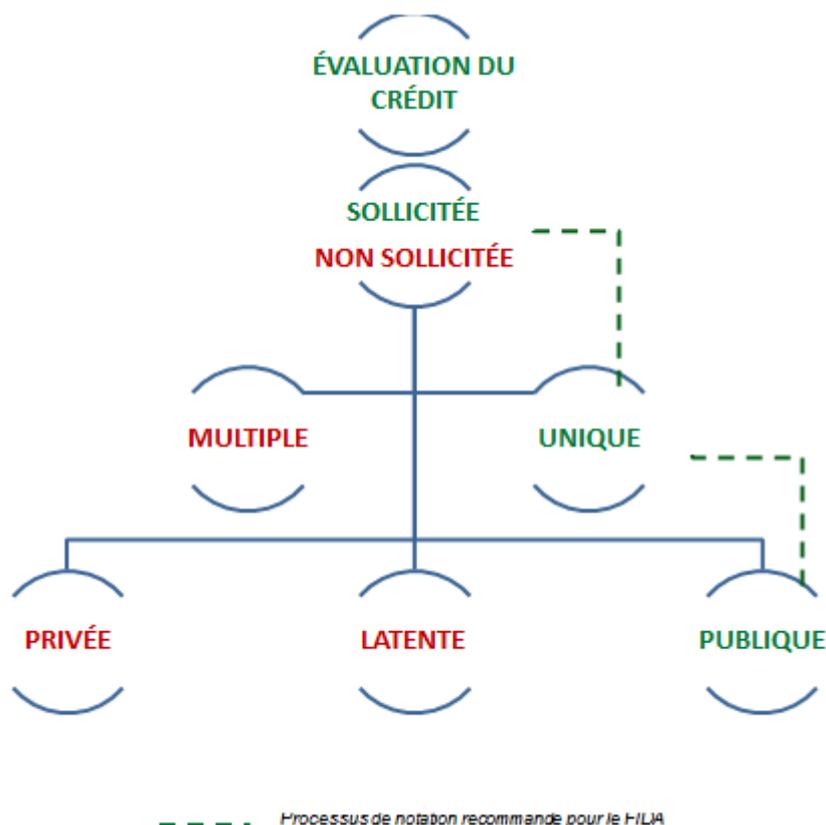
⁵ Une note privée est attribuée à une entité n'ayant aucun titre de créance négocié sur les marchés de capitaux ou lorsqu'une notation est sollicitée pour une analyse comparative interne. Elle ne peut pas être rendue publique. Une note latente est dans un premier temps communiquée à l'émetteur obligataire uniquement, avant d'être rendue publique ultérieurement. L'émetteur ne peut pas la tenir secrète. Une note publique est généralement proposée aux entités qui émettront des titres de créance négociés en bourse. Une fois communiquée à l'émetteur potentiel en privé, elle peut être tenue secrète par l'émetteur jusqu'à sa publication.

du crédit permet d'apprécier la solidité financière de l'institution sans réaliser l'analyse approfondie, plus consommatrice de ressources, qu'exige une notation. Cette procédure peut aider la direction à cerner les problèmes stratégiques avant le lancement du processus de notation public et à se faire une idée de l'incidence sur la notation de différents scénarios financiers potentiels. Si l'issue de l'évaluation du crédit est acceptable pour la direction (c'est-à-dire si le résultat est positif), l'analyse plus détaillée qui aboutira à l'attribution d'une note publique peut alors être lancée peu de temps après.

21. L'évaluation du crédit est différente d'une notation du crédit. Elle indique l'opinion de l'agence de notation sur la solvabilité de l'institution, opinion qui peut être exprimée en termes descriptifs, par le classement dans une grande catégorie de notation, éventuellement avec l'ajout du signe plus (+) ou moins (-) pour indiquer la place relative dans la catégorie en question. L'évaluation du crédit reflète l'opinion de l'agence sur les points forts et les points faibles de l'entité sur le plan de solvabilité. Par ailleurs, l'évaluation peut se restreindre à quelques aspects de la qualité du crédit ou exclure certains éléments qui seraient normalement pris en compte dans une notation du crédit.
22. L'évaluation du crédit porte généralement sur la situation à une date précise (c'est-à-dire qu'elle ne requiert pas de surveillance continue ni d'actualisations) et le processus est confidentiel. Le résultat d'une évaluation du crédit est exprimé à l'aide des symboles de notation du crédit habituels, mais écrits en minuscules ("aaa", par exemple)⁶.

Graphique 2

Vue d'ensemble des différentes options en matière de notation



⁶ Source: Standard & Poor's, *Global Ratings, Products & Capabilities, Credit assessments*.

23. Comme indiqué en annexe, le FIDA sollicitera une évaluation du crédit au troisième trimestre de 2019 en vue de recueillir des informations qui seront précieuses pour la préparation au processus officiel de notation qui s'ensuivra. Il pourrait ne solliciter qu'une seule agence de notation⁷.

E. Autres parties concernées

24. Au cours du processus de notation, les institutions décident généralement de recourir au service d'un conseiller en notation, dont le rôle est de les aider à préparer les informations à communiquer et à élaborer leur historique en matière de crédit, tout au long de l'opération.
25. Ce conseiller peut les faire profiter de l'expérience qu'il a acquise en aidant des entités homologues à obtenir une notation, ce qui peut apporter une valeur ajoutée appréciable. Cette mission est habituellement assurée par une entité du secteur privé telle qu'une banque d'investissement, généralement à titre gratuit⁸.
26. À cet égard, le FIDA poursuit un dialogue constant avec la Banque mondiale pour mettre à profit les nombreux enseignements tirés du processus de notation de l'Association internationale de développement.

III. Différentes méthodes de notation

27. S'il est aisé de comparer les échelles de notes des principales agences de notation et les conclusions qui découlent des notes attribuées, les agences n'utilisent pas tout à fait la même méthode pour évaluer la qualité de crédit d'une institution. En effet, les facteurs prépondérants dans la décision finale diffèrent. Ces agences publient et actualisent régulièrement leur méthode d'évaluation des IFD pour décrire, en toute transparence, les principaux facteurs pris en compte dans la notation.
28. Le tableau 2 ci-dessous résume les principaux éléments pris en compte par chaque agence pour évaluer la qualité de crédit des IFD. Une description plus détaillée figure dans la présente section. Le moment venu, le FIDA devra choisir entre une notation unique et des notations multiples.

Tableau 2

Principaux éléments pour évaluer la notation du crédit des institutions de financement du développement

<i>Standard & Poor's</i>	<i>Moody's</i>	<i>Fitch</i>
Adéquation des fonds propres	Adéquation des fonds propres	Solvabilité
Liquidité et collecte de ressources	Liquidité et collecte de ressources	Liquidité
Importance des politiques	Facteurs d'ajustement: environnement opérationnel et qualité de la gestion	Environnement économique
Gouvernance et compétences en matière de gestion		
Soutien extraordinaire des actionnaires	Solidité du soutien des membres	Soutien extraordinaire

⁷ Une notation peut être sollicitée auprès de plusieurs agences, de manière simultanée ou à des moments différents. L'option la moins coûteuse consiste à demander une notation à une seule agence, choisie parmi les trois principales. La notation multiple combine deux évaluations ou plus. L'avantage de cette solution, par rapport à la notation unique, réside dans la combinaison de plusieurs méthodes de notation, adoptées par les différentes agences pour attribuer leur note finale. Étant donné que l'approche des agences de notation diffère légèrement sur certains points de leur analyse – ce qui aboutit parfois à des notes divergentes –, le choix d'une notation multiple envoie un signal plus fort aux investisseurs en ce qui concerne la qualité de crédit de l'entité notée.

⁸ De manière générale, une banque d'investissement offre gratuitement ses services de conseil en notation. Toutefois, il est communément admis qu'en échange de cette prestation initiale gratuite, cette même banque se voit attribuer le rôle d'arrangeur ou de chef de file du programme et de la première émission obligataires.

A. Standard and Poor's

29. En décembre 2018, S&P a publié sa méthode révisée pour les institutions multilatérales de prêt. À l'instar d'autres agences, S&P utilise plusieurs grilles de notation (profils de crédit) qui interagissent progressivement pour aboutir à la notation finale.
30. S&P établit d'abord, à titre indicatif, un profil de crédit autonome fondé sur l'évaluation de deux grandes séries de facteurs:
- le **profil de risque de l'institution**, qui reflète l'importance de l'institution eu égard aux politiques publiques et son savoir-faire en matière de gouvernance et de gestion;
 - le **profil de risque financier**, qui repose sur une évaluation de la capitalisation, de la collecte de ressources et du profil de liquidité.
31. L'un des facteurs les plus quantitatifs utilisés par S&P est l'évaluation de la capitalisation, qui est calculée à partir du **ratio de fonds propres ajusté en fonction du risque**. Il s'agit du même ratio que celui qui est appliqué aux banques commerciales (rapport entre les fonds propres et les actifs, pondérés du risque), mais il est ajusté en fonction des attributs spécifiques des institutions multilatérales de prêt, à savoir le statut de créancier privilégié, la diversification et la concentration.
32. Une fois déterminé le profil de crédit autonome, S&P évalue la possibilité que l'institution puisse bénéficier d'un **soutien extraordinaire** de ses actionnaires pour assurer le service de sa dette. Il importe de souligner que cette agence opère une distinction entre les institutions multilatérales de prêt et les agences multilatérales d'aide au développement. Pour ces dernières, S&P évalue le soutien que représentent les engagements souverains pluriannuels destinés à financer les opérations.

B. Moody's

33. Les institutions supranationales évaluées par Moody's englobent les BMD et les autres entités supranationales. Moody's définit une BMD comme une institution financière qui appartient principalement, directement ou indirectement, à un groupe d'États, qui est juridiquement distincte de ses États membres et qui a une mission de politique publique. Quant aux autres institutions supranationales, ce sont pour Moody's, à l'instar des BMD, des entités détenues par deux ou plusieurs États souverains et dotées d'une mission d'intérêt public. Toutefois, Moody's considère que, dans la plupart des cas, ces institutions ne disposent pas de capitaux, ou en quantité limitée, pour financer leurs opérations. Elles ont en outre habituellement un mandat plus restreint que celui des BMD, et qui ne porte pas nécessairement sur le développement.
34. Selon le dernier examen préliminaire de la méthode de Moody's (janvier 2019⁹), la solidité financière intrinsèque est déterminée par les quatre critères ci-après:
- l'adéquation des fonds propres**, qui rend compte de l'endettement de l'institution, de la qualité de crédit de ses actifs de développement et de la performance de ses actifs;
 - la liquidité et la collecte de ressources**, qui évaluent la disponibilité de ressources liquides ainsi que la qualité et la structure de la collecte de ressources;
 - l'environnement opérationnel et la gestion des risques**, en tant que facteurs d'ajustement;
 - la capacité et la disposition des actionnaires** à apporter leur soutien.

⁹ En janvier 2019, Moody's a annoncé qu'elle sollicitait l'avis des acteurs du marché sur les modifications qu'elle se propose d'apporter à son approche de la notation des BMD et des autres entités supranationales. La date de la publication officielle de la nouvelle méthode est encore incertaine.

35. Parmi les facteurs précités, la capitalisation et la liquidité sont des éléments essentiels pour évaluer la solidité financière intrinsèque préliminaire (notation intrinsèque). L'**adéquation des fonds propres** est un indicateur clé de la capacité de l'institution à absorber les pertes de crédit ou de marché découlant de ses opérations, d'autant que celles-ci, compte tenu du mandat de l'institution, sont généralement concentrées dans des secteurs ou des régions à risque. La **liquidité** est également un facteur important pour évaluer la capacité de l'institution à honorer ses obligations. Ce critère est particulièrement important pour les IFD, puisque, contrairement aux établissements financiers commerciaux, elles ne reçoivent pas de dépôts. C'est la combinaison de ces deux facteurs (également pondérés) qui aboutit à la notation intrinsèque de l'entité.
36. Outre la capitalisation et la liquidité, l'environnement opérationnel et la qualité de la gestion constituent d'autres éléments majeurs de l'analyse menée par Moody's. La conclusion de l'analyse de ces facteurs peut être rendue par un ajustement de la note attribuée à la solidité financière intrinsèque. Enfin, l'agence évalue le **soutien des membres** pour éventuellement relever la note ajustée de trois crans au plus.

C. Fitch

37. Fitch définit trois types différents d'entités supranationales couvertes par sa méthode (mai 2018), à savoir les BMD, entités publiques contrôlées par leurs États membres mais ne relevant pas de leur juridiction; les garants financiers supranationaux, dont l'activité principale consiste à fournir des garanties et d'autres formes de rehaussement de crédit; et les organismes administratifs supranationaux, entités qui interviennent dans des activités de financement mais ne disposent pas d'un capital.
38. De manière générale, la méthode de Fitch en matière d'évaluation des IFD repose sur un système de notation double. Le premier élément principal de l'examen est la notation intrinsèque, qui repose sur deux grands critères:
- i) la **liquidité**, c'est-à-dire la quantité et la qualité des actifs liquides de l'institution par rapport à ses besoins de liquidités présents et futurs, ainsi que la possibilité d'accéder au marché et à d'autres types de financement;
 - ii) la **solvabilité**, qui repose sur deux sous-critères: la capitalisation et le risque, chacun d'eux étant évalué sur une échelle à quatre niveaux.
39. La deuxième étape consiste à évaluer l'**environnement économique** de l'IFD, qui reposent sur deux facteurs: le profil d'activité et l'environnement opérationnel. Enfin, l'agence évalue l'engagement pris par les États membres de fournir, si nécessaire, un **soutien extraordinaire** à l'institution, ce qui peut motiver un rehaussement de la note finale. Pour la plupart des BMD, ce soutien prend le plus souvent la forme d'un capital exigible, encore que Fitch accepte également d'autres types de soutien (comme des garanties) pour les institutions telles que le FIDA sans capital exigible.

IV. Coût de la notation

40. Il est possible de connaître le coût précis d'une évaluation du crédit ou d'une notation publique en demandant un devis détaillé à une ou plusieurs des agences de notation. Jusqu'à présent, la direction n'a pas franchi cette étape, dans l'attente de l'issue des débats avec les organes directeurs.

41. Toutefois, si le coût d'une notation publique peut être estimé¹⁰ en s'appuyant sur les informations accessibles au public, l'évaluation du crédit requiert de ces agences une estimation personnalisée pour ce type d'opération. Le coût d'une évaluation du crédit est sensiblement inférieur à celui d'une notation publique en bonne et due forme.
42. Le coût indicatif d'une évaluation du crédit dépend du périmètre des travaux que le FIDA demandera à l'agence de notation. Selon une estimation préliminaire fondée sur l'expérience d'autres institutions financières internationales, ce coût pourrait être compris entre 100 000 et 200 000 USD. La direction a contacté S&P pour obtenir un devis plus précis. Les membres du Conseil d'administration en seront informés en temps voulu.

¹⁰ Par exemple, dans le cas de S&P, il en coûte environ 250 000 USD pour obtenir une notation unique dans le cas d'un nouvel émetteur, montant qui inclut généralement le coût de la notation d'une première émission obligataire. Il convient de souligner que le coût de l'obtention d'une note publique par un nouvel émetteur (souverain ou IFD) est calculé sur la base des variables suivantes: nombre de notations recherchées; émission unique ou programme obligataire; fréquence des futures émissions obligataires; complexité des structures financières et juridiques.

Calendrier indicatif du FIDA pour l'obtention de sa note

